
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 FEV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20-0107 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Services Touristiques, session 2019.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BADO CASIMIR	001124	B5460493	03/03/88
2°	BADOLO LOUKOUMANE	000059	B3673106	12/08/85
2°	HARO POKIAMBOUGA	001134	B4364867	31/12/93
2°	OUEDRAOGO YACOUBA	001611	B9385224	31/12/87
2°	SINGBEOGO ZAKI	001407	B1808994	31/12/89

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NOMBRE NOGOGNAN JULES	000532	B2223561	08/04/84
2°	KANTIONO EMILIEENNE	002022	B10030690	09/07/86
3°	TANDAMBA KANLINFE	001007	B10892751	31/12/93

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Souleymane LENGANE